

Signez la pétition adressée à l'Assemblée fédérale :
UNE SESSION SPÉCIALE POUR LE CLIMAT

L'été caniculaire de 2018 a illustré de façon magistrale les premières conséquences pour notre pays du changement climatique. Sécheresses, vagues de chaleur exceptionnelles, pluviosité hors normes. Les événements survenus pendant cette période confirment les projections inquiétantes des modèles climatiques. À quoi s'ajoute un état plus alarmant encore de la biodiversité comme l'établit le dernier rapport de l'[IPBES](#).

Face à l'ampleur de la menace, la population est de plus en plus consciente de la nécessité d'agir. Cette prise de conscience et les multiples engagements citoyens sont nécessaires. Toutefois les meilleures volontés se heurtent aux limites de l'action individuelle ou de groupe. Il est temps de changer d'échelle et d'adopter des décisions politiques nationales d'envergure, courageuses. Comme elles tardent trop à venir, il s'en suit un sentiment d'impuissance face à l'ampleur de la tâche et à des menaces croissantes

Vu la gravité de la situation, les soussignés exigent de l'Assemblée fédérale de programmer dans les plus brefs délais une session spéciale « Changements climatiques ». Cette évolution n'étant plus contestable, la réflexion et les décisions politiques doivent porter sur les nouvelles orientations à prendre dans tous les secteurs d'activité, sur de nouvelles valeurs sociétales, une nouvelle cohésion sociale, la formation, la mobilité, la consommation raisonnée, etc.

Toute personne peut signer cette pétition, quel que soit son âge, son sexe ou sa nationalité. Veuillez remplir complètement les lignes qui ont été commencées.

Nom <i>(Lisible)</i>	Prénom <i>(Lisible)</i>	Date de naissance complète	Adresse et no, NPA et localité	Signature manuscrite
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

Nous vous remercions par avance pour vos dons à verser à :
CCP 15-259706-9 Elan pour le climat, Lausanne
IBAN CH80 0900 0000 1525 9706 9

Il est urgent de réagir. Merci de renvoyer cette feuille dans les plus brefs délais à l'adresse suivante :
Association *Elan pour le climat*, c/o Fondation Zoein, Rue François-Bellot 6, CH-1206 Genève

Vous pouvez également faire signer cette pétition en ligne : www.petition-climat.ch

TEXTE COMPLET DE L'APPEL AU VERSO



APPEL AUX MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE

Mesdames, Messieurs les membres de l'Assemblée fédérale,

L'été caniculaire de 2018 a illustré de façon magistrale les premières conséquences pour notre pays du changement climatique : sécheresses, vagues de chaleur exceptionnelles, pluviosité hors normes. Les événements survenus pendant cette période confirment les projections inquiétantes des modèles climatiques. L'été austral 2019 sonne comme un véritable avertissement : sécheresse dans le Sud de l'Australie, des températures avoisinant les 50°, mortalité massive des poissons de la rivière Darling, des chauves-souris et des chevaux sauvages qui meurent. À quoi s'ajoute un état plus alarmant encore de la biodiversité comme l'établit le dernier rapport de l'[IPBES](#) (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques).

Une limitation du réchauffement global à 2 degrés permettrait d'éviter une augmentation supplémentaire des canicules, des précipitations extrêmes, des sécheresses, ainsi que des impacts irréversibles tels que l'extinction d'espèces animales et végétales, la migration des populations les plus menacées, le recul des glaciers, le dégel du permafrost, etc. Face à l'ampleur de la menace, la population est de plus en plus consciente de la nécessité d'agir. Au quotidien, nombre d'entre nous s'orientent davantage vers les transports publics, la mobilité douce, renoncent aux déplacements en avion, limitent leur consommation d'électricité, de viande, abaissent la température de leur habitat, consomment localement ou bio, achètent des équipements durables, créent dans leur région et leur quartier des groupes de réflexion et d'action.

Cette prise de conscience et ces multiples engagements citoyens sont nécessaires. Toutefois les meilleures volontés se heurtent aux limites de l'action individuelle ou de groupe. Il est temps de changer d'échelle et d'adopter des décisions politiques nationales d'envergure, courageuses. Comme elles tardent trop à venir, il s'en suit un sentiment d'impuissance face à l'ampleur de la tâche et à des menaces croissantes. Que le débat du Conseil national de décembre dernier concernant la révision de la loi sur le CO₂ pour limiter le réchauffement à 2 degrés se soit terminé par l'absence de nouvelles mesures significatives, est stupéfiant. Nous sommes conscients de l'inconfort que peuvent provoquer des décisions contraignantes, impopulaires, mais lorsque la maison brûle, il est irresponsable de remettre l'appel des pompiers à la session suivante.

À la fin du 19^e siècle, face aux désastres suscités par la déforestation, vos prédécesseurs ont eu le courage et la lucidité de prendre des mesures de sauvegarde et de reforestation difficiles, très contraignantes pour les acteurs économiques d'alors. Plus d'un siècle après, nous mesurons toujours les effets bénéfiques et durables de la loi forestière. Nous vous appelons à faire désormais preuve de la même détermination face à des dangers bien plus menaçants encore.

Pour que l'ensemble de la population et des élus communaux, cantonaux et nationaux prennent conscience de l'ampleur et de la gravité de la situation, nous vous demandons de programmer dans les plus brefs délais une session spéciale «changements climatiques». Cette évolution n'étant plus contestable, la réflexion et les décisions politiques doivent porter sur les nouvelles orientations à prendre dans tous les secteurs d'activité, sur de nouvelles valeurs sociétales, une nouvelle cohésion sociale, la formation, la mobilité, la consommation raisonnée, etc.

Les émissions mondiales de gaz à effet de serre n'ont pas arrêté de croître, malgré l'intensification des dégâts observés. Elles devraient même atteindre en conséquence en 2018 un niveau inégalé. Certes, notre pays ne représente que grosso modo 0,1 % des émissions globales de gaz à effet de serre; notre contribution causale aux changements climatiques est donc en tant que nation, et non au prorata des individus, limitée. En revanche, notre capacité d'action est élevée, en raison de nos moyens financiers importants et de nos ressources en matière d'innovation. Cette situation accroît notre responsabilité.

En espérant vivement que notre requête soit prise en considération, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil national et du Conseil des États, nos respectueuses salutations.

Les initiateurs :

Dominique Bourg,

Pr. Ordinaire UniL

Fernand Cuche

Ecologiste, paysan

André Frutschi

Ing. agronome EPFZ

Isabelle Pannatier

Directrice Ferme-Asile

Luc Recordon, Ancien

conseiller aux États, avocat

ingénieur-physicien

Sophie Swaton, philosophe

et économiste

Les premiers signataires :

Jacques Dubochet, Prix Nobel de chimie/ Marie-Antoinette Mélières, scientifique du

climat, Uni Grenoble/ Alain Karsenty, économiste, CIRAD/ Gérald Hess, philosophe,

UniL, Caroline Lejeune, politiste et environnementaliste, Université de Lausanne/

Alexandre Aebi, biologiste, UniNE/ Augustin Fragnière, philosophe, UniL/ Solène

Morvant, socio-économiste, UniGE/ Jean-Michel Servet, économiste, IHEID/ Hervé Le

Treut, scientifique du climat, directeur de l'IPSL, Paris/ Luca Fumagalli, biologiste, UniL/

Philippe Conus, Pr. Fac médecine et biologie, UniL/ Jacques Grinevald, Pr. honoraire

IHEID/ Raphaël Arlettaz, Pr. Conservation Biology, UniBE/ Stéphanie Chuat, réalisatrice/

Raphaël Domjan, éco-explorateur/ Ueli Leuenberger, anc. conseiller national/ Yves

Christen, anc. Président du Conseil national/ François Marthaler, anc. conseiller d'État,

éco-entrepreneur/ Anne-Catherine Ménétrety, anc. conseillère nationale/ Philippe Biéler,

anc. conseiller d'État/ Véronique Reymond, réalisatrice/ Nicolas Kramar, Dir. Musée de

la Nature/ Julie Beauvais, artiste/ Jérôme Meizoz, écrivain/ Michel Layaz, écrivain/ Jean

Zermatten, spécialiste Droits de l'enfant/ Karin Michaelis-Conus, médecin pour

l'environnement